CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation 1-1531 PORTEE disponible sur www.cofrac.fr

Edité le : 10/02/2024

Communauté de communes du Clermontais

20 avenue raymond lacombe
BP 40
34800 CLERMONT L HERAULT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) **sont identifiés par (**).**

Identification dossier : LSE24-16269
Identification échantillon : **LSE2402-19108-1** **Analyse demandée par : ARS DD DE L'HERAULT**
N° Analyse : 00311656 **N° Prélèvement :** 00309873
Nature: Eau à la production (turb>2)
Point de Surveillance : RESERVOIR DE SAINT FELIX **Code PSV : 0000001196**
Localisation exacte : DEPART DISTRIBUTION
Dept et commune : **34 SAINT-FELIX-DE-LODEZ**
Coordonnées GPS du point (x,y) **X :** 43,6679034200 **Y :** 3,4585522300
UGE : 1633 - CC. CLERMONTAIS
Type d'eau : T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J
Type de visite : P1 **Type Analyse :** P1 **Motif du prélèvement :** CS
Nom de l'exploitant : CTE COMMUNES DU CLERMONTAIS
ESPACE MARCEL VIDAL
20 AVENUE RAYMOND LACOMBE BP40
34800 CLERMONT L'HÉRAULT
Nom de l'installation : STATION RABIEUX **Type** : TTP **Code** : 001063
Prélèvement : Prélevé le 07/02/2024 à 08h46 Réception au laboratoire le 07/02/2024 à 14h39
Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline - LSEHL
Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
Conditions de prélèvements : INF
Flaconnage CARSO-LSEHL
Traitement : CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 07/02/2024 à 15h22

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 3

Edité le : 10/02/2024

Identification échantillon : LSE2402-19108-1

Destinataire : Communauté de communes du Clermontais

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
Température de l'eau	11P1@	13.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	11P1@	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.28	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.36	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06				
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1			0	#
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0			#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0	#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative						
Turbidité	11P1@	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	1		0.5	#
Analyses physicochimiques										
Analyses physicochimiques de base										
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	750	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200	1100	#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	26.55	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1					#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11P1@	38.08	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.38	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Cations										
Calcium dissous	11P1@	98.0	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				1
Magnésium dissous	11P1@	33.0	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				1
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#
Anions										
Chlorures	11P1@	19	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1			250	#
Sulfates	11P1@	110	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2			250	#
Nitrates	11P1@	5.5	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50			#
Nitrites	11P1@	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.10			#

.../...

Edité le : 10/02/2024
Identification échantillon : LSE2402-19108-1
Destinataire : Communauté de communes du Clermontais

11P1@	ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)
11BSIR	ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité